



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Corps européen de solidarité : Adresses utiles

Adresses bruxelloises des organismes d'accueil, d'envoi ou de soutien pour le Corps européen de solidarité (programme de mobilité pour les 18-30 ans)...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)

- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Ecoles de devoirs schaerbeekois

Adresses des associations schaerbeekois organisant de l'aide aux devoirs et des cours de remédiation tant pour le primaire, le secondaire que le supérieur...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Restart : une aide pour rebondir dans le supérieur

ReStart est une formation à destination des étudiants du supérieur qui doutent de leur choix d'études et veulent se réorienter.



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Le soutien à l'emploi des femmes



Un arrêté du 22 novembre 2023 adopté par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles vise à encourager et soutenir l'emploi des femmes dans toutes les structures communautaires.

Concrètement, tout employeur pourra mener des « *actions positives* » pour favoriser l'engagement ou la promotion de candidates. Des campagnes de recrutement visant certains groupes-cibles pourront aussi voir le jour, ainsi que des programmes de soutien lors des procédures de candidature.

L'employeur ne pourra intervenir que dans le champ des compétences FWB et qu'en cas de sous-représentation manifeste.

Nous vous informerons sur ce même site, dès que l'arrêté sera publié.



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Points d'écoute jeunes à Bruxelles

Vous avez entre 15 et 25 ans, vous rencontrez des difficultés dues

à la crise sanitaire et désirez être entendu.

Un projet de soutien a été mis en place spécialement pour vous par différents centres de santé mentale.



4 centres de santé mentale bruxellois vous accueillent confidentiellement, gratuitement et sans rendez-vous.

ENTR'AIDE DES MAROLLES

Rue des Tanneurs, 169 à 1000 Bruxelles

Tél: 0483/84.99.95

Horaires: Mardi de 15h à 17h

LE MERIDIEN

Rue du Méridien, 68 à 1210 Saint-Josse

Tél: 0472/07.31.31

Horaires: Vendredi de 10h30 à 12h30

ANAIS

Avenue Maréchal Foch, 35 à 1030 Schaerbeek

Tél: 02/242.11.36

Horaires: Mercredi de 14h à 16h

LA GERBE

Rue Thiefry, 45 à 1030 Schaerbeek

Tél: 0473/18.28.35

Horaires: Jeudi de 15h à 17h

Les parents, professionnels et entourage des jeunes peuvent aussi appeler ou être accueillis lors de ces permanences.

Pour plus d'infos: <https://www.cbcs.be/Point-d-ecoute-jeunes>

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES